

Rapport d'activités

du

1er avril 2019 au 31 mars 2020

Préambule :

Encore une année avec plein de rebondissements!!

- La négociation des stipulations locales s'est terminée en automne 2019. Disons que le sprint des derniers mois a été très demandant pour les membres de se comité. Enfin tout s'est terminé et nous sommes satisfaits des résultats obtenus.
- Les problématiques de l'année dernière sont toujours les mêmes pour ce bilan. En voici quelques titres : cotisations syndicales, la cacophonie de la liste de rappel perdue, l'ancienneté reste un dossier complexe, la surcharge de travail encore omni présente, le manque de reconnaissance, la difficulté de conciliation famille/travail/étude est continuellement en vigueur sans oublier le temps supplémentaire (TS) et le temps supplémentaire obligatoire (TSO) qui ont augmentés de façon excessive durant cette période.
- Le manque de main- d'œuvre dans plusieurs titres d'emploi affecte entre autres nos résidences d'assistance continue (RAC) mais aussi tous les services offerts à la population.
- La collaboration avec les autres organisations syndicales APTS, FIQ et SCFP est bien maintenue. Nous avons de belles collaborations dans des dossiers communs et le tout pour le bien-être de tous les travailleuses et travailleurs.
- Malgré vent et marée, nous continuons et continuerons de vous représenter dans plusieurs dossiers et ferons le nécessaire pour que les travailleuses et travailleurs puissent travailler dans des conditions convenables.
- Pour terminer, nous finissons l'année de ce rapport avec une pandémie du covid-19 qui, sans aucun doute, met en évidence toutes les problématiques déjà existantes au CISSMO..

Le présent rapport vous dresse un sommaire de nos activités et des dossiers traités au cours de la période.

Bonne lecture

CLRT (Comité local de relations du travail)

Définition du CLRT : Comité local de relation du travail est formé dans le but d'étudier, d'interpréter et de solutionné les applications des dispositions nationales et locales de la convention collective.

Nos rencontres se déroulent bien dans un climat professionnel et cordial. Le constat pour ce rapport d'activités est pratiquement le même que l'an dernier. Nous nous butons à des difficultés importantes pour recevoir des retours à nos demandes ce qui occasionne de nombreux échanges de courriels ainsi qu'une lourdeur et lenteur pour vous transmettre les réponses.

Nous avons eu huit rencontres prévues au calendrier dont deux ont été annulées. Au cours de cet exercice nous avons entres autres discuté des perceptions des libérations syndicales, descriptions des tâches de tous nos titres d'emploi, travaux légers, gestion des activités de remplacement (Liste de rappel), rehaussement des heures en RAC, notion de service, vacances, temps supplémentaire et temps supplémentaires obligatoire, assurance salaire, formations, avantages sociaux, conciliation travail famille études, et bien d'autres sujets.

CPSSMET (Comité paritaire en santé sécurité et mieux-être au travail)

Le comité CPSSMET est un comité conjoint local de santé, sécurité et mieux-être au travail. Il est formé de quatre accréditations syndicales soit APTS, CSN, FIQ et SCFP ainsi que des représentants patronaux. Tel que stipulé à l'article 30.02 de notre convention collective « Un comité conjoint local de santé et sécurité est formé afin d'étudier des problèmes particuliers au sein de l'établissement et faire des recommandations à l'employeur sur toute question relative à la santé et à la sécurité au travail ».

Dans le précédent rapport, nous vous informions que la mise sur pied de ce comité a été fastidieuse et ardue. Malheureusement, nous n'avons toujours pas signé une entente avec ce comité. La complexité des représentants patronaux a été, entre autres, l'une des difficultés majeures sans compter plusieurs autres points litigieux. Il faut comprendre qu'un comité de près de 20 personnes peut créer des points de vue très différents et une difficulté de consensus. Nous sommes toujours en désaccord avec la partie patronale en ce qui a trait aux rapports d'évènements accidentels afin qu'ils nous soient transmis directement à nos bureaux.

Les quatre grands risques sont toujours d'actualité, ils avaient été identifiés autant par le MSSS que la CNESST;

Troubles musculo-squelettiques (TMS)	Chutes et glissades
Violence	Risques psychosociaux (santé mentale)

Chacun des grands risques a été analysé et évalué par le cpssmet en sous-groupe pour avoir un état de situation. Par la suite il a été convenu de développer des « PAL » plans d'action locaux par service. Dans le plan il reste à développer des stratégies d'intervention, pour réduire dans l'ensemble des installations de l'établissement les risques.

Il faut se rappeler aussi que le comité RAC avait vu le jour en 2017 et que ce dernier est toujours actif. Ce comité demeure une bonne tribune pour les problématiques en RACS. Quant à son fonctionnement, il est toujours en améliorations continues

Pour terminer, voici les résultats du projet ministériel « Prise en charge locale de la prévention des agressions par les travailleurs et gestionnaires des RAC- programme TC-TGC » donc l'échéance avait été échelonnée jusqu'en décembre 2019. Une somme de 50,000\$ avait été octroyée par le ministère et l'employeur a investi la même somme.

OBJECTIFS

1. Création et publication d'un aide décisionnel face à une situation potentielle de violence sous forme algorithme **disponible sur espace CISSMO**
2. Création d'une formation WEB pour les travailleurs (trois modules) – **disponible sur espace CISSMO**
3. Promouvoir et sensibiliser les déclarations des microagressions – **Tournée hiver 2019-2020 dans nos RACS**
4. Création d'une formation WEB enquête et analyse d'événements accidentels – **disponible sur espace CISSMO**
5. Création d'une formation WEB prévenir et intervenir lors de manifestation de violence - **disponible sur espace CISSMO**
6. Création des capsules SST pour les réunions d'équipe – **Fait mais pas encore diffusé**

Certains de ses objectifs n'ont pu être mis en application à cause de la pandémie covid-19. Donc nous restons vigilants dans l'avenir afin de s'assurer de la diffusion de ses objectifs.

Résumé des rencontres ;

Comité	Nombres de rencontres	Annulation par employeur
CPSSMET	8	1
Comité RAC	10	2
Projet MSSS : (4 sous comités)	10	2

Au CISSMO il y a plus de 120 sites avec 10,000 travailleuses et travailleurs sur l'ensemble du territoire. Les problématiques de manque de main-d'œuvre et de roulement du personnel ont aussi atteint le service en santé, sécurité et mieux-être au travail. Donc à cet égard il est difficile de faire un travail en prévention profitable et efficace sur l'ensemble du territoire.

Négo (Comité négociation local des dispositions locales)

Rappelons-nous que la négociation de nos dispositions locales n'était pas terminée au 1^{er} avril 2019. En effet, nous avons 5 matières où aucune entente de principe n'était intervenu et ces matières concernaient des éléments parmi les plus importants sur nos conditions de travail, soit la notion de poste et les différents types de poste(**matière 1**), la liste de rappel(**matière 6**), les règles d'affichage de poste et de mutations volontaires(**matière 7**), les règles de supplantation(**matière 8**) et enfin l'horaire et la semaine de travail(**matière 9**).

Pour l'année du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, nous avons eu dix-sept rencontres de négociation avec l'employeur :

Dates des rencontres	Matières où nous avons eu une entente
5 avril 2019	7
12 avril 2019	8
3 mai 2019 (Appel conférence)	1-6-9

C'est lors d'une rencontre par appel téléphonique, le 3 mai 2019, que nous sommes enfin parvenus à une entente de principe globale en réglant simultanément les matières 1, 6 et 9 de nos dispositions locales !

L'entente de principe a été présentée et adoptée à l'unanimité par les membres lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 12 juin 2019

Par la suite, le travail du comité de négociation ne s'est pas arrêté là, puisque qu'un exercice de relecture et de révisions des textes contenus dans l'entente de principe a été fait durant l'été et l'automne pour s'assurer ne présentait pas d'erreur et que la formulation de ceux-ci était conforme à l'application qui a été convenue entre les parties syndicales et patronales.

Enfin nos nouvelles dispositions locales sont entrées en vigueur le 10 novembre 2019.

En tout, le comité de négociation a tenu 40 rencontres avec l'employeur avant de conclure la négociation avant de conclure avec une entente de principe.

Composition du comité de négo locale :

- Karine Michaud**, présidente
- Jonathan Tétreault**, Vice-président au règlement des litiges, des griefs et de la SST
- Josée Lemire**, membre du comité
- Denis Sylvestre**, conseiller syndical FSSS-CSN

Négos nationales (convention collective échue depuis le 31 mars 2020)

Depuis plus d'un an, notre FSSS-CSN et votre syndicat travaillons sur les négociations de la convention collective qui est échue depuis le 31 mars 2020. Nous vous avons consulté dans une assemblée générale extraordinaire le 18 septembre 2019 afin d'adopter les cahiers de la table sectorielle et centrale.

Le 29 octobre, notre comité de négociation FSSS-CSN a déposé le cahier regroupant l'ensemble de nos demandes sectorielles auprès de la partie patronale le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). Puis, le 30 octobre, les négociateurs de la CSN ont déposé, auprès du Conseil du trésor, nos demandes dites de table centrale, portant notamment sur les salaires

Le 12 décembre dernier, la CSN rencontrait le Conseil du trésor pour recevoir les offres du gouvernement en vue du renouvellement de nos conventions collectives.

Offres patronales sur 5 ans		Nos demandes	
1 ^{er} année	1%	1 ^{er} année	3.00\$
2 ^e année	1%	2 ^e année	1.00\$
3 ^e année	1.5%	3 ^e année	1.00\$
4 ^e année	1.75%		
5 ^e année	1.75%		
Total	7%	Total	5.00\$

Il n'y a absolument rien dans le dépôt du gouvernement qui permet d'attirer et de retenir le personnel dans le secteur public. Ce qui est sur la table est nettement insuffisant.

Il est clair qu'en décembre 2019 les coffres de l'état québécois débordaient cependant, à l'heure actuelle, avec la pandémie du covid les manœuvres de négociations sont différentes car les coffres se sont vidés. Considérant cette crise, sans précédent, le 19 mars 2020 les négociations ont cessé afin que notre CSN soit présente avec le gouvernement pour trouver de quelles façons le gouvernement peut aider le personnel, pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et travailleurs dans ce contexte de crise.

Je termine en vous précisant que le 21 mai 2020 la CSN poursuivait sa négociation en réitérant les besoins des travailleuses et des travailleurs des secteurs publics.

Vous pouvez suivre tous les fils d'actualités sur les négos nationales sur nos réseaux sociaux.

Assurance salaire et santé et sécurité au travail (SST-DÉFENSE)

Le syndicat s'est donné comme mandat d'informer de leurs droits, chaque salarié convoqué à une expertise médicale par l'employeur, de les accompagner dans le processus d'arbitrage médical, ainsi que tous litiges en lien avec l'assurance salaire.

Convocations à une expertise médicale par le bureau de santé	Arbitrages médicaux	Retraits préventifs
0 expertise	0 arbitrage	0 retrait

Dossiers traités en assurance salaire

0 dossier ouvert	0 dossier actif	Un dossier réglé
------------------	-----------------	------------------

CNESST

Quand des dossiers CNESST sont contestés par la partie patronale ou syndicale, ils sont dirigés au service de la défense CNESST de la CSN en collaboration avec le syndicat local, dont voici les résultats :

Dossiers ouverts	Dossiers réglés	Dossiers actifs
Catégorie 2 : 10	Catégorie 2 : 3	Catégorie 2 : 7
Catégorie 4 : 9	Catégorie 4 : 3	Catégorie 4 : 6

Litiges et griefs

- Rapport d'activités du vice-président responsable au règlement des litiges et des griefs.

Catégories	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Objet du grief	1er avril 2019 au 31 mars 2020	1er avril 2019 au 31 mars 2020	1er avril 2019 au 31 mars 2020
Contestation d'une mesure disciplinaire	6	0	2
Liste de rappel, temps supplémentaire, manque à gagner, règle d'octroi des quarts, pénalité LDR	9	2	7
Fonctionnement syndical et documents à recevoir de l'employeur	4	2	4
Réaménagement/réorganisation, affichage des postes vacant, dotation des postes et surcroîts temporaires de travail de plus de 6 mois	14	0	14
Contrat à forfait et sous-traitance	2	0	2
Relativité salariale et date statutaire d'augmentation d'échelon	16	3	2

Autres (Ancienneté, vacances, congés sans solde, pratique et politique du CISSMO, etc.)	47	16	25
Total des griefs	83	23	56

Catégorie 2 : Personnel paratechnique, services auxiliaires et de métiers

Catégorie 3 : Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration

Catégorie 4 : Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux

Mandats		Griefs actifs	
Regroupement de griefs attribués à un arbitre		au 31 mars 2020	
Catégories 2, 3 et 4		Note : certains griefs actifs sont inscrits dans les mandats	
Mandats actifs en cours	Mandats réglés dans la période	Catégorie 2	252
16	3	Catégorie 3	84
		Catégorie 4	217

Mobilisation

Le comité de mobilisation est composé de, Renée Beaudry, Karine Berthiaume, Pierrette Brault. Côté ainsi que Jeanne Laliberté. Une équipe motivée et créative qui s'est rencontrée une dizaine de fois cette année, afin de mettre sur pied toutes les actions énumérées ci-dessous.

➤ Avril – mai – juin – juillet 2019

Campagne « L'expérience c'est pas relatif »

Cette campagne a été mise sur pied par notre FSSS afin de poursuivre la pression sur le conseil du trésor, sur les différents ministères concernés et sur les directions des établissements sur les iniquités et nombreuses distorsions provoquées par la mise en place de la nouvelle structure salariale 2 juin 2019.

○ Phase 1

- Envoi lettre recommandée par le syndicat aux CPN (Comité patronal de négociations)
- Démarche adressée à l'employeur, par le syndicat, pour reconnaître pleinement l'expérience du personnel en emploi au sens ou l'entend la convention collective. AUCUNE RÉPONSE
- Lettre envoyée par le syndicat au ministère
- Envoi massif de lettre individuelle à l'employeur par les membres

○ Phase 2

- Tournée d'information dans tous nos points de service afin de répondre aux questions de nos membres
- Distributions de TRACTS « info relativité » sur le site WEB et la page Facebook
- Demande faite par le syndicat de signer une lettre conjointement avec l'employeur. Aucun retour de leur part.
- Envoi massif de courriel au : Président du Conseil du trésor, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- Petite affiche « Dans le réseau depuis ___ ans/L'EXPÉRIENCE C'EST PAS RELATIF »
 1. Prise de photos avec cette affiche avec une visibilité sur les réseaux sociaux
 2. Visibilité de ses affiches dans les aires de bureau
 3. Prise de photos dans une assemblée syndicale

➤ Avril et mai 2019

Campagne de valorisation des services publics « Dites merci »

Site internet <https://ditesmerci.info/>

- Distribution de crayons « Je suis les services publics...dites merci.info »
- Mettre une signature électronique « Merci » que vous trouverez sur le site internet <https://ditesmerci.info/>
- Reprendre le challenge de dire merci (voir ci-haut)
- Prendre des photos, soyons créatif pour fabriquer des mercis Photos individuelle ou collective.

➤ Avril 2019 – toujours en cours

Campagne sur les négociations nationales « S'UNIR.AGIR.GAGNER »

Le secteur public à la CSN représenté par ses 4 fédérations :

- FEESP = Fédération des employées et employés du secteur public (35 000 membres)
- FNEEQ = Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (17 000 membres)
- FP = Fédérations des professionnelles (8000 membres)
- FSSS = Notre fédération = Fédération de la santé et des services sociaux (90 000 membres)

➤ Septembre 2019 – assemblée générale extraordinaire consulter les demande

- Publication de tract
- Publication info-négo de la FSSS
- Suivre communications via les réseaux sociaux
- Signature des membres sur notre cahier de demande sectorielle
- Envoi à l'employeur les signatures accompagnées d'une lettre pour discuter de nos demandes. Aucune réponse
 - Site web : <https://www.sttcissmocsnestrie.mon syndicat.org/>
 - Facebook STT-CISSMO-CSN-Estrie
 - Facebook Di-Fusion Montérégie

➤ Novembre et décembre 2019

- Distribution d'objet de visibilité "boucle de téléphone"
- Signature d'une grande carte par les membres pour revendiquer nos demandes.

Votre comité de mobilisation vous remercie de participer, à grand nombre, à toutes ses actions de mobilisation, visibilité et solidarité, car le syndicat c'est VOUS!

NOTRE PARTICIPATION À LA MOBILISATION SERA TRÈS DEMANDÉE DANS LA PROCHAINE ANNÉE EN APPUI AUX NÉGOS NATIONALES DONC EN APPUI À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

L'exécutif	Conseil des délégués
Karine Michaud, présidente Nancy Côté, secrétaire-trésorière Jeanne Laliberté, vice-présidente, catégorie 2, 3 et 4 Jonathan Tétreault, vice-président litiges et griefs	Pierrette Brault Claudie Charbonneau Josée Lemire Raphael Delorme Karine Berthiaume Stéphanie Garneau, délégué dossiers défenses (ass.salaire et cnesst)

Pour nous joindre			
Syndicat	450-263-1224	poste 201	ciSSsmo-csn@outlook.com
Présidence	450-263-1224	poste 209	ciSSsmo-csn1@outlook.com
Secrétaire-trésorière	450-263-1224	poste 201	ciSSsmo-csn@outlook.com
Vice-présidence, catégorie 2, 3 et 4	450-263-1224	poste 204	ciSSsmo-csn2@outlook.com
Vice-présidence des litiges et griefs	450-263-1224	poste 205	ciSSsmo-csn3@outlook.com
Dossiers défenses (ass.salaire et cnesst)	450-263-1224	Poste 202	ciSSsmo-csn4@outlook.com
Télécopieur	450-263-0087	-----	-----
Site Web du STT-CISSMO-CSN-Estrie	-----	-----	https://www.sttcissmocsneestrie.monsyndicat.org/